

Cela veut dire, a avoué M. Prince, qu'une commission régionale pourrait, en se fondant sur sa propre définition de la pollution, obliger une compagnie à faire des dépenses importantes ou à se retirer des affaires, tandis qu'une autre pourrait provoquer impunément la pollution dans une autre région.

Ce ne sont pas mes paroles, mais l'interprétation de quelqu'un du ministère même. Je voudrais citer aussi M. Lee. Il est du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. D'après l'article, il a dit ceci:

... la nouvelle loi sur les ressources en eau était, entre autres choses, une tentative réelle de démocratie de participation.

Il a dit que dans les régions dont la prospérité dépend en grande partie d'une grande industrie, les résidents pourraient avoir à choisir entre la pollution et la possibilité que l'usine ferme ses portes au lieu de contrôler ses effluents.

«On doit obtenir le consensus d'une région sur ce qu'elle est prête à soutenir», a-t-il dit. «Nous devons faire comprendre à l'homme de la rue qu'il doit viser à améliorer son milieu, par ses impôts et par son comportement.

Selon l'article, M. Kelly, membre d'un groupe de Toronto qui enquêtait sur la pollution, aurait:

... taxé l'obligation d'enrayer la pollution d'inéquitable et demandé: «Est-ce que quiconque a le droit de polluer quoi que ce soit?»

M. Prince a répondu que oui, pourvu qu'on paie.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est écoulé.

Des voix: Continuez.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le député poursuive?

Des voix: D'accord.

M. Harding: Merci, monsieur l'Orateur. Je n'abuserai pas du privilège qui m'est accordé par les députés mais il y a un ou deux points sur lesquels je voudrais insister. Comme je l'ai dit précédemment, l'industrie savait qu'un nouveau bill allait être présenté. Certains industriels ont trouvé que l'idée de se tourner du côté de l'industrie n'était pas ce qu'il y avait de mieux comme mesure pour enrayer la pollution.

Je pourrais vous citer beaucoup d'autres passages. Je vais m'en abstenir pourvu qu'il soit entendu que j'aurai l'occasion de les lire plus tard. Je voudrais signaler ce qui me semble une très grande faiblesse dans cette mesure. Nous permettons que les déchets soient déversés dans les rivières. L'industrie pourra violer nos lois en payant une redevance. Le gouvernement d'Ontario a pris des mesures à propos de la pollution. Permettez-moi de lire un passage d'un article paru le 28

[M. Harding.]

août dans le *Star* de Toronto. Ce ne sont pas les propos directs du ministre, mais je présume qu'il a donné cette information à la presse. Voici un extrait de l'article:

Les compagnies d'Ontario reconnues coupables d'infractions à la loi sur la pollution devraient être forcées de réparer les dégâts au lieu de payer une amende, disait hier le ministre des Ressources, M. George Kerr.

Il a ajouté que son ministère songe à modifier la loi afin de forcer les compagnies à neutraliser les effets de la pollution au lieu de leur faire payer une amende. Les modifications devraient être prêtes à être soumises à l'Assemblée législative pour la session de la mi-janvier, a-t-il dit.

Je souscris à cette décision. C'est, à mon avis, une très bonne idée et les compagnies qui polluent nos cours d'eau devraient être forcées de les nettoyer au lieu de s'en tirer en payant une amende.

• (9.00 p.m.)

Je voudrais dire quelques mots seulement sur les problèmes financiers. C'est l'aspect qui m'a probablement inquiété le plus. Nous confions aux provinces et aux municipalités le soin d'appliquer un vaste bill sur la pollution. Elles ne possèdent pas les fonds nécessaires pour instaurer des mesures appropriées en ce qui concerne les problèmes de la pollution. Déjà cet été, un certain nombre de municipalités ont sollicité des prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement. En Alberta, 12 municipalités ont vu leurs demandes de prêt refusées, faute de capitaux. Le ministre a indiqué aujourd'hui que des capitaux plus considérables seront rendus disponibles. Or ici nous avons subi un retard parce que des municipalités n'ont pu obtenir des capitaux à des taux d'intérêt raisonnables. Si l'attitude du gouvernement au cours de la période inflationniste que nous traversons actuellement est la même qu'au cours des derniers mois, nous verrons les municipalités diminuer leurs efforts dans la construction d'installations de traitement des eaux d'égouts.

Une autre remarque en guise de conclusion. Nous avons un comité des ressources nationales qui a rédigé des recommandations unanimes et les a présentées à la Chambre. Des députés de tous les partis étaient membres du comité. Sans les lire toutes, j'aimerais me référer aux recommandations pertinentes. Le comité a recommandé au gouvernement d'établir un code de normes sur l'épuration et la protection de toutes les eaux canadiennes. Ce ne sont pas mes mots, je ne fais que répéter la recommandation du comité. Il a aussi suggéré qu'on cherche à faire approuver ce code par les provinces et que le gouvernement